

Rubson frameto traitement

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006 dans sa version

Page 1 sur 20

No. FDS: 113488 V006.1

Révision: 30.07.2022

Date d'impression: 14.01.2023

Remplace la version du: 16.01.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Rubson frameto traitement

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Revêtement de protection anticorrosion des surfaces métalliques

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

HENKEL FRANCE ADHESIVES

Rue de Silly 161

92100 Boulogne Billancourt

France

Téléphone: +33 (1) 4684 9000

ua-productsafety.fr@henkel.com

Pour la mise à jour de la Fiche de Données de Sécurité, merci de consulter notre site internet https://mysds.henkel.com/index.html#/appSelection ou www.henkel-adhesives.com.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

 N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

Centre Anti-Poisons de Paris, France: Tel (emergency): +33.1.40.05.48.48

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

Sensibilisant de la peau

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Catégorie 1

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:



Contient 2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Quick-FDS [20876-55517-23313-012178] - 2025-02-25 - 15:25:17

Mention d'avertissement: Attention

Mention de danger: H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Informations supplémentaires Contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one Contient un (des) produit(s) de protection:

Mélange d'isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT). Peut produire une réaction allergique.

Conseil de prudence: P102 Tenir hors de portée des enfants.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Conseil de prudence: P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs.

Prévention P280 Porter des gants de protection.

Conseil de prudence: P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au

Intervention savo

Conseil de prudence:

Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

Les substances suivantes sont présentes à une concentration >= 0,1% et remplissent les critères PBT/vPvB, ou ont été identifiées comme perturbateur endocrinien (PE) :

Ce mélange ne contient pas de substances en concentration ≥ à la limite de concentration qui sont évaluées comme étant un PBT, vPvB ou PE.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Concentration	Classification	Limites de concentration spécifiques, facteurs M et ATE	Informations complémentaire s
Tanins 1401-55-4 215-753-2	1- < 5 %	Skin Irrit. 2, Cutané(e), H315 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 3, H412		
PEG (EO1-50) alcohols C8-C22	0,1-< 1 %	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 2, H411 Acute Tox. 4, Oral(e), H302 Eye Dam. 1, H318	M acute = 1	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5 220-120-9 01-2120761540-60	0,005-< 0,05 % (50 ppm-< 500 ppm)	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 2, H411 Acute Tox. 4, Oral(e), H302 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 2, Inhalation, H330 Flam. Liq. 2, H225	Skin Sens. 1; H317; C >= 0,05 % ===== M acute = 1	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4 220-239-6 01-2120764690-50	0,0015-< 0,05 % (15 ppm- < 500 ppm)	Acute Tox. 2, Inhalation, H330 Skin Sens. 1A, H317 Aquatic Chronic 1, H410 Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Acute 1, H400 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 3, Cutané(e), H311 Acute Tox. 3, Oral(e), H301	Skin Sens. 1A; H317; C >= 0,0015 % ===== M acute = 10 M chronic = 1	
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9 01-2120764691-48	0,0001-< 0,0015 % (1 ppm-<15 ppm)	Acute Tox. 2, Cutané(e), H310 Skin Corr. 1C, H314 Aquatic Chronic 1, H410 Skin Sens. 1A, H317 Aquatic Acute 1, H400 Acute Tox. 2, Inhalation, H330 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 3, Oral(e), H301	Eye Dam. 1; H318; C >= 0,6 % Eye Irrit. 2; H319; C 0,06 - < 0,6 % Skin Corr. 1C; H314; C >= 0,6 % Skin Irrit. 2; H315; C 0,06 - < 0,6 % Skin Sens. 1A; H317; C >= 0,0015 % ===== M acute = 100 M chronic = 100	

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations" Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de tavail.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver à l'eau courante et au savon. Soin de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés. Si nécessaire consulter un dermatologue

Contact avec les yeux:

Laver immédiatement avec de l'eau douce ou une solution de rinçage durant au moins 5 minutes. S'il appraît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulverisée.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possibilité de dégagement d'oxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Porter un équipement de sécurité.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément a la section 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil a la section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ventiler suffisamment les lieux de travail.

Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Craint le gel

Ne pas stocker avec les aliments.

Stocker à l'abri du gel.

Stocker dans un endroit frais.

Températures conseillées: entre + 5 °C et + 40 °C

Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Revêtement de protection anticorrosion des surfaces métalliques

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour France

aucun(e)

Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur			Remarques	
		-	mg/l	ppm	mg/kg	autres	
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Eau douce		0,00403 mg/l		8 8		
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Eau salée		0,000403 mg/l				
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Eau (libérée par intermittence)		0,0011 mg/l				
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Usine de traitement des eaux usées.		1,03 mg/l				
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	Sédiments (eau douce) Sédiments (eau				0,0499 mg/kg 0,00499		
2634-33-5	salée)				mg/kg		
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Terre				3 mg/kg		
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Eau douce		0,00339 mg/l				
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Eau salée		0,00339 mg/l				
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Usine de traitement des eaux usées.		0,23 mg/l				
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Terre				0,047 mg/kg		
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Eau douce – intermittent		0,00339 mg/l				
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Eau de mer - intermittent		0,00339 mg/l				
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Eau douce		0,00339 mg/l				
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Eau salée		0,00339 mg/l				
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Usine de traitement des eaux usées.		0,23 mg/l				
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Sédiments (eau douce)				0,027 mg/kg		
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Sédiments (eau salée)				0,027 mg/kg		
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Terre				0,01 mg/kg		
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Eau (libérée par intermittence)		0,00339 mg/l				

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Voie d'expositio n	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		6,81 mg/m3	
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		0,966 mg/kg	
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		1,2 mg/m3	
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		0,345 mg/kg	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		0,021 mg/m3	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		0,043 mg/m3	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		0,021 mg/m3	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,027 mg/kg	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Grand public	oral	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		0,053 mg/kg	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		0,043 mg/m3	
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		0,02 mg/m3	
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		0,04 mg/m3	
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		0,02 mg/m3	
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		0,04 mg/m3	
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,09 mg/kg	
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Grand public	oral	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		0,11 mg/kg	

Indice Biologique d'Exposition:

aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:

Masque de protection approprié en cas de ventilation insuffisante.

Filtre de combinaison: ABEKP (EN 14387)

Cette recommandation devra être adpatée en fonction des conditions locales.

Protection des mains:

En cas de contact prolongé, il est recommandé de porter des gants en caoutchouc nitrile conformément à la norme EN 374. épaisseur > 0,1 mm

temps de pénétration > 480 minutes

En cas de contact prolongé et répété il est à observer que les normes de pénétration seront en pratique beaucoup plus courtes que celles stipulées par la norme EN 374. Les gants de protection devront être testés quant à leur adaptation au travail spécifique (p.ex. stabilité mécanique et thermique, résistance au produit, antistatique etc.). Aux premiers signes d'usure ils devront être remplacés. Les indications du producteur des gants et mesures de sécurité sont à observer dans tous les cas. Nous conseillons délaborer un plan de soins des mains en collaboration avec le producteur des gants et la fédération industrielle.

Protection des yeux:

Lunettes de protection étanches.

L'équipement de protection pour les yeux doit être conforme à la norme EN166.

Protection du corps:

vêtement de protection approprié

Les vêtements de protection doivent être conformes à la norme EN14605 en cas d'éclaboussures de liquide, et à la norme EN13982 en cas d'exposition aux poussières.

équipement de protection conseillé pour le personnel:

Les informations fournies sur les équipements de protection individuelle sont données uniquement à titre indicatif. Une évaluation complète des risques doit être menée avant d'utiliser ce produit afin de déterminer les équipements de protection individuelle appropriés et qui répondent aux exigences locales. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes aux normes EN pertinentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État liquide
Etat du produit livré liquide
Couleur Noir
Odeur typique

Point de fusion

Non applicable, Le produit est un liquide.

Point initial d'ébullition

Inflammabilité

Actuellement en cours de détermination

Actuellement en cours de détermination

Actuellement en cours de détermination

Point d'éclair Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C. Préparation aqueuse.

Température d'auto-inflammabilité Actuellement en cours de détermination Température de décomposition Actuellement en cours de détermination

pH (23 °C (73 °F); Conc.: 100 %)

Viscosité (cinématique) Actuellement en cours de détermination

Viscosité (dynamique) 150 - 350 mpa.s ISO 2555-89 Viscosity according to

(Brookfield; Appareil: RVT; 23 °C (73.4 °F); Brookfield

fréq. rot.: 50 min-1; Broche N°: 3)

Solubilité qualitative Miscible

(23 °C (73.4 °F); Solv.: Eau)

Coefficient de partage: n-octanol/eau Non applicable Mélange

Pression de vapeur Actuellement en cours de détermination
Densité 1,02 - 1,08 g/cm3 DIN/EN ISO 2811-1

(23 °C (73.4 °F))

Densité relative de vapeur: Actuellement en cours de détermination

Caractéristiques de la particule Non applicable

Le produit est un liquide.

5 - 7 DIN EN 1245-98 Détermination de la valeur du pH

9.2. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations non applicables pour ce produit

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.5. Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

Après contact renouvelé du produit avec la peau, une allergie n'est pas à exclure.

1.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses	Valeur	Valeur	Espèces	Méthode
No. CAS	type			
Tanins	LD50	2.260 mg/kg	rat	non spécifié
1401-55-4				
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	LD50	490 mg/kg	rat	equivalent or similar to OECD Guideline 401 (Acute Oral
one				Toxicity)
2634-33-5				
2-méthylisothiazol-3(2H)-	LD50	120 mg/kg	rat	EPA OPPTS 870.1100 (Acute Oral Toxicity)
one				
2682-20-4				
Mélange d'	LD50	66 mg/kg	rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
isothiazolinone 3:1				
(CIT/MIT)				
55965-84-9				

Toxicité dermale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses	Valeur	Valeur	Espèces	Méthode
No. CAS	type			
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
one				
2634-33-5				
2-méthylisothiazol-3(2H)-	LD50	242 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
one				
2682-20-4				
Mélange d'	LD50	87,12 mg/kg	lapins	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
isothiazolinone 3:1				·
(CIT/MIT)				
55965-84-9				

Toxicité inhalative aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Atmosphère d'essai	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	LC50	0,4 mg/l	poussières/brouil lard	4 h	rat	OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	LC50	0,11 mg/l	poussières/brouil lard	4 h	rat	OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	LC50	0,171 mg/l	poussières/brouil lard	4 h	rat	OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi	Espèces	Méthode
		on		
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	modérement	4 h	lapins	EPA OPP 81-5 (Acute Dermal Irritation)
one	irritant		_	
2634-33-5				
2-méthylisothiazol-3(2H)-	Corrosif	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
one				
2682-20-4				
Mélange d'	Corrosif	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
isothiazolinone 3:1			_	
(CIT/MIT)				
55965-84-9				

Lésions oculaires graves/irritation oculair:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses	Résultat	Temps	Espèces	Méthode
No. CAS		d'expositi		
		on		
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	Corrosif	3 h	lapins	EPA OPP 81-4 (Acute Eye Irritation)
one				
2634-33-5				
Mélange d'	Category 1		lapins	non spécifié
isothiazolinone 3:1	(irreversible			
(CIT/MIT)	effects on the			
55965-84-9	eye)			

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
No. CAS				
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	sensibilisant	Test de maximisation sur le	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)
one		cobaye		
2634-33-5				
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	sensibilisant	Essai de stimulation locale	souris	OECD Guideline 429 (Skin Sensitisation:
one		des ganglions lymphatiques		Local Lymph Node Assay)
2634-33-5		de souris		
2-méthylisothiazol-3(2H)-	sensibilisant	Test Buehler	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)
one				
2682-20-4				
Mélange d'	sensibilisant	Test de maximisation sur le	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)
isothiazolinone 3:1		cobaye		
(CIT/MIT)				
55965-84-9				
Mélange d'	sensibilisant	Essai de stimulation locale	souris	non spécifié
isothiazolinone 3:1		des ganglions lymphatiques		
(CIT/MIT)		de souris		
55965-84-9				

Mutagénicité sur les cellules germinales:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	négatif	bacterial reverse	d'exposition avec ou sans		OECD Guideline 471
one	negatii	mutation assay (e.g	avec ou sails		(Bacterial Reverse Mutation
2634-33-5		Ames test)			Assay)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	négatif	Essai de mutation	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro
one		génique sur des			Mammalian Cell Gene
2634-33-5		cellules de mammifère			Mutation Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	positive	Test in-vitro	avec ou sans		OECD Guideline 473 (In vitro
one 2634-33-5	without metabolic	d'aberration chromosomique sur			Mammalian Chromosome Aberration Test)
2034-33-3	activation	mammifère			Aberration Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-	négatif	bacterial reverse	avec ou sans		OECD Guideline 471
one		mutation assay (e.g			(Bacterial Reverse Mutation
2682-20-4		Ames test)			Assay)
2-méthylisothiazol-3(2H)-	négatif	Test in-vitro	avec ou sans		OECD Guideline 473 (In vitro
one 2682-20-4		d'aberration chromosomique sur			Mammalian Chromosome Aberration Test)
2082-20-4		mammifère			Aberration Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-	négatif	Essai de mutation	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro
one one		génique sur des			Mammalian Cell Gene
2682-20-4		cellules de			Mutation Test)
		mammifère			
Mélange d'	douteuse	bacterial reverse	avec ou sans		equivalent or similar to OECD
isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT)		mutation assay (e.g Ames test)			Guideline 471 (Bacterial
55965-84-9		Ames test)			Reverse Mutation Assay)
Mélange d'	positif	Test in-vitro	avec ou sans		EPA OPP 84-2 (Mutagenicity
isothiazolinone 3:1	F	d'aberration			Testing)
(CIT/MIT)		chromosomique sur			
55965-84-9		mammifère			
Mélange d'	positif	Essai de mutation	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro
isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT)		génique sur des cellules de			Mammalian Cell Gene Mutation Test)
55965-84-9		mammifère			Withtation Test)
Mélange d'	négatif	Essai de dommage	not applicable		OECD Guideline 482 (Genetic
isothiazolinone 3:1		et de réparation			Toxicology: DNA Damage
(CIT/MIT)		d'ADN, dans la			and Repair, Unscheduled
55965-84-9		synthèse non programmée			DNA Synthesis in Mammalian Cells In Vitro)
		d'ADN.			Cells in Vitro)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	négatif	oral : gavage		souris	OECD Guideline 474
one					(Mammalian Erythrocyte
2634-33-5					Micronucleus Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	négatif	oral: non spécifié		rat	OECD Guideline 486
one 2634-33-5					(Unscheduled DNA Synthesis
2034-33-3					(UDS) Test with Mammalian Liver Cells in vivo)
2-méthylisothiazol-3(2H)-	négatif	oral : gavage	1	souris	OECD Guideline 474
one one		<i>G</i>			(Mammalian Erythrocyte
2682-20-4					Micronucleus Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-	négatif	oral : gavage		rat	OECD Guideline 486
one 2682-20-4					(Unscheduled DNA Synthesis (UDS) Test with Mammalian
2002-20-4					Liver Cells in vivo)
Mélange d'	négatif	oral : gavage	1	souris	OECD Guideline 474
isothiazolinone 3:1					(Mammalian Erythrocyte
(CIT/MIT)					Micronucleus Test)
55965-84-9	, .:c	1			OFGE G : LE: 455
Mélange d' isothiazolinone 3:1	négatif	oral : gavage		souris	OECD Guideline 475 (Mammalian Bone Marrow
(CIT/MIT)					Chromosome Aberration Test)
55965-84-9					
Mélange d'	négatif	oral : alimentation		Drosophila	OECD Guideline 477 (Genetic
isothiazolinone 3:1				melanogaster	Toxicology: Sex-linked
(CIT/MIT)					Recessive Lethal Test in
55965-84-9			L		Drosophila melanogaster)

Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	négatif	oral : gavage	rat	OECD Guideline 486 (Unscheduled DNA Synthesis (UDS) Test with Mammalian Liver Cells in vivo)
Mélange d'	négatif	oral : gavage	rat	EPA OPP 84-2 (Mutagenicity
isothiazolinone 3:1				Testing)
(CIT/MIT)				
55965-84-9				

Cancérogénicit

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Temps d'exposition / Fréquence du traitement	Espèces	Sexe	Méthode
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	Non cancérigène	oral : eau sanitaire	2 y daily	rat	mascilin/fém inin	OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies)

Toxicité pour la reproduction:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Type de test	Parcours d'applicatio n	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	NOAEL P 112 mg/kg NOAEL F1 56,6 mg/kg NOAEL F2 56,6 mg/kg	Two generation study	oral: alimentation	rat	EPA OPPTS 870.3800 (Reproduction and Fertility Effects)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	NOAEL P 200 ppm NOAEL F1 200 ppm NOAEL F2 200 ppm	Two generation study	oral : eau sanitaire	rat	OECD Guideline 416 (Two- Generation Reproduction Toxicity Study)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	NOAEL P 30 ppm NOAEL F1 300 ppm NOAEL F2 300 ppm	Two generation study	oral : eau sanitaire	rat	OECD Guideline 416 (Two- Generation Reproduction Toxicity Study)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Il n'y a pas de données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée::

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Parcours d'applicatio	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-	NOAEL 150 mg/kg NOAEL 69 mg/kg	oral: gavage	28 days daily 90 days	rat	OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity in Rodents) EPA OPP 82-1 (90-Day
one 2634-33-5		alimentation	daily		Oral Toxicity)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	NOAEL 60 mg/kg	oral : gavage	90 d daily	rat	OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	NOAEL 16,3 mg/kg	oral : eau sanitaire	90 d daily	rat	OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	NOAEL 0.34 mg/m3	Inhalation : aérosol	90 d 6 h/d, 5 d/w	rat	OECD Guideline 413 (Subchronic Inhalation Toxicity: 90-Day)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	NOAEL 2,625 mg/kg	dermique	90 d 6 h/d	rat	EPA OPP 82-3 (Subchronic Dermal Toxicity 90 Days)

Danger par aspiration:

Il n'y a pas de données disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Non applicable

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

12.1. Toxicité

Toxicité (Poisson):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses	Valeur	Valeur	Temps	Espèces	Méthode
No. CAS	type		d'exposition		
Tanins	LC50	37 mg/l	96 h	Gambusia affinis	OECD Guideline 203 (Fish,
1401-55-4					Acute Toxicity Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	LC50	2,15 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish,
2634-33-5					Acute Toxicity Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	NOEC	0,21 mg/l	30 Jours	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 215 (Fish,
2634-33-5					Juvenile Growth Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one	LC50	4,77 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish,
2682-20-4					Acute Toxicity Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1	LC50	0,22 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish,
(CIT/MIT)					Acute Toxicity Test)
55965-84-9					
Mélange d' isothiazolinone 3:1	NOEC	0,098 mg/l	28 Jours	Oncorhynchus mykiss	OECD 210 (fish early lite
(CIT/MIT)					stage toxicity test)
55965-84-9					

Toxicité (Daphnia):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses	Valeur	Valeur	Temps	Espèces	Méthode
No. CAS	type		d'exposition		
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	EC50	2,9 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202
2634-33-5					(Daphnia sp. Acute
					Immobilisation Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one	EC50	0,93 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202
2682-20-4					(Daphnia sp. Acute
					Immobilisation Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1	EC50	0,12 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202
(CIT/MIT)					(Daphnia sp. Acute
55965-84-9					Immobilisation Test)

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses	Valeur	Valeur	Temps	Espèces	Méthode
No. CAS	type		d'exposition		
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	NOEC	1,2 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia
2634-33-5					magna, Reproduction Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one	NOEC	0,04 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia
2682-20-4					magna, Reproduction Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1	NOEC	0,0036 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia
(CIT/MIT)					magna, Reproduction Test)
55965-84-9					

Toxicité (Algues):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	EC50	0,11 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	NOEC	0,0403 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	NOEC	0,03 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchneriella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	EC50	0,22 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchneriella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	EC50	0,0052 mg/l	48 h	Skeletonema costatum	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	NOEC	0,00064 mg/l	48 h	Skeletonema costatum	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	EC50	0,0063 mg/l	72 h	Skeletonema costatum	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

Toxicité pour les microorganismes

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses	Valeur	Valeur	Temps	Espèces	Méthode
No. CAS	type		d'exposition		
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	EC50	23 mg/l	3 h	activated sludge of a	OECD Guideline 209
2634-33-5				predominantly domestic sewage	(Activated Sludge,
					Respiration Inhibition Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one	CE50	41 mg/l	3 h	activated sludge	OECD Guideline 209
2682-20-4					(Activated Sludge,
					Respiration Inhibition Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1	EC20	0,97 mg/l	3 h	activated sludge	OECD Guideline 209
(CIT/MIT)					(Activated Sludge,
55965-84-9					Respiration Inhibition Test)

12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Dégradabilité	Temps d'exposition	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	Rapidement biodégradable	aérobie	80 %	21 Jours	OECD Guideline 303 A (Simulation TestAerobic Sewage Treatment. A: Activated Sludge Units)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	biodégradable de façon inhérente	aérobie	97 %	48 h	OECD Guideline 302 B (Inherent biodegradability: Zahn- Wellens/EMPA Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	facilement biodégradable	aérobie	> 70 %	28 Jours	OECD Guideline 309 (Aerobic Mineralisation in Surface WaterSimulation Biodegradation Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	biodégradable de façon inhérente	aérobie	100 %	28 Jours	OECD Guideline 302 B (Inherent biodegradability: Zahn- Wellens/EMPA Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	facilement biodégradable	aérobie	> 60 %	28 Jours	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substances dangereuses No. CAS	Facteur de bioconcen- tration (BCF)	Temps d'exposition	Température	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	6,62	56 Jours		non spécifié	autre guide
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	3,6			Calcul	QSAR (Quantitative Structure Activity Relationship)

12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses	LogPow	Température	Méthode
No. CAS			
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	0,7	20 °C	EU Method A.8 (Partition Coefficient)
2634-33-5			
2-méthylisothiazol-3(2H)-one	-0,5		OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake
2682-20-4			Flask Method)
Mélange d' isothiazolinone 3:1	> -0,71 - 0,75	20 °C	OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n-octanol / water), HPLC
(CIT/MIT)			Method)
55965-84-9			

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses	PBT / vPvB
No. CAS	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Non applicable

12.7. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Eliminer les déchets et résidus conformément aux conditions fixées par les autorités locales

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

Code de déchet 080409

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.4. Groupe d'emballage

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15:Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substance appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) No 1005/2009): Non applicable Consentement préalable en connaissance de cause (Règlement (UE) N° Non applicable

649/2012):

Polluants organiques persistants (Règlement (UE) 2019/1021): Non applicable

COV Peintures et Vernis (UE):

Réglementation en vigueur: Directive 2004/42/CE

(Sous)catégorie de produit: A(i) Revêtements monocomposants à fonction spéciale

Phase I (à partir du 1.1.2007): 140 g/l Phase II (à partir du 1.1.2010): 140 g/l

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales: Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs

applicables au produit:

Préparations dangereuses: Préparations dangereuses :

Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26, R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage

de substances.

Protection des travailleurs: Hygiène et sécurité au travail:

 $\label{eq:code_sum} Code\ du\ Travail: Articles\ R\ 4141-1\ \ a\ 16\ relatives\ aux\ commentaires\ techniques\ des\ dispositions\ concernant\ l'aération\ et\ l'assainissement\ des\ lieux\ de\ travail.$ Articles\ R4141-1-3-4-11-13-16\ et\ R4643-1\ (formation\ \ a\ la\ sécurité). Articles\ R

4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs).

Maladies professionnelles : Code de la Sécurité Sociale (articles L461-1 à 461-8). Tableaux des maladies professionnelles prévu à l'article R 461-1 à 8 publiés dans le fascicule INRS ED835, en accord avec le Ministère de l'Emploi et de la

Solidarité.

N° tableau des maladies

professionnelles:

65 84

Protection de l'environnement:

Protection de l'environnement:

Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540

(relatif à la classification des déchets dangereux).

RUBRIQUE 16:Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ED: Substance identifiée comme ayant des propriétés perturbateur endocrinien

EU OEL: Substance ayant une limite d'exposition sur le lieu de travail de l'Union Européenne

EU EXPLD 1: Substance figurant à l'annexe I, Rég (CE) No. 2019/1148
EU EXPLD 2 Substance figurant à l'annexe II, Rég (CE) No. 2019/1148
SVHC: Substance extrêmement préoccupante (REACH liste candidate)

PBT: Substance remplissant les critères de persistance, de bioaccumulation et de toxicité

PBT/vPvB: Substance remplissant les critères de persistance, de bioaccumulation et de toxicité ainsi que

les critères de très grande persistance et de très grande bioaccumulation

vPvB: Substance remplissant les critères de très grande persistance et de très grande bioaccumulation

Informations complémentaires:

Cette Fiche de données de sécurité a été rédigée pour la vente des produits Henkel et à destination des acquéreurs de ces produits Henkel. Cette FDS se base sur le règlement européen 1907/2006/CE et fournit des informations conformément à la législation applicable uniquement dans l'Union Européenne. A cet égard, aucune déclaration ni garantie ou représentation, quel qu'il soit, n'a été fournie quant au respect de la règlementation en vigueur d'une autre juridiction autre que l'Union Européenne. En cas d'export hors de l'Union Européenne, veuillez consulter la Fiche de Données de Sécurité du pays concerné pour garantir la conformité ou contacter le département Henkel « Sécurité Produits et Affaires Règlementaires » (ua-productsafety.fr@henkel.com), avant d'exporter dans un autre pays hors de l'Union Européenne.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cher Client.

HENKEL s'engage à créer un avenir durable en favorisant toutes les opportunités d'amélioration, tout au long de la chaîne de valeur. Si vous souhaitez y contribuer en basculant d'une version papier à une version électronique de la FDS, merci de contacter votre représentant local du Service Clients. Nous recommandons d'utiliser une adresse électronique non-personnelle (par exemple : FDS@votre_societe.com).

Cher Client,

HENKEL s'engage à créer un avenir durable en favorisant toutes les opportunités d'amélioration, tout au long de la chaîne de valeur. Si vous souhaitez y contribuer en basculant d'une version papier à une version électronique de la FDS, merci de contacter votre représentant local du Service Clients. Nous recommandons d'utiliser une adresse électronique non-personnelle (par exemple : FDS@votre_societe.com).

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document.Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés